



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Gruyère  
Château, Case postale, 1630 Bulle

Club de Vol Libre de la Gruyère  
1636 Broc

Préfecture du district de la Gruyère PRGR  
Oberamt des Greyerzbezirks OGR

Château, Case postale, 1630 Bulle

T +41 26 305 64 00  
www.gruyere.ch

—  
Réf: VB/rn  
Courriel: prefecturegruyere@fr.ch

*Bulle, le 8 avril 2020*

### **Vol libre et coronavirus**

Mesdames, Messieurs,

Suite aux diverses dénonciations du week-end passé, nous avons pris connaissance avec intérêt des différentes décisions prises tant par le Comité directeur de la Fédération Suisse de Vol Libre (FSVL) que le Club de Vol Libre de la Gruyère.

Les décisions des diverses instances précitées tendant à stopper, depuis le début de la crise, tout vol libre en cette période de pandémie sont tout à fait appropriées et nous les soutenons pleinement.

En effet, en plus de respecter toutes les mesures du Conseil fédéral, il est demandé à tout un chacun d'éviter toute activité susceptible d'engendrer une charge de travail supplémentaire pour l'ensemble du système de santé en cas d'accident. Sans compter que l'image générée par l'exercice de votre passion, des plus visibles de l'extérieur, ne saurait être comprise et tolérée par notre population dans une période où le confinement maximal est la seule alternative possible si nous voulons tourner cette page sombre de notre histoire commune dans les plus brefs délais.

Ainsi, si tous les acteurs de vols libres respectent ces consignes de base imposées à l'ensemble de la population, l'image positive de votre activité sportive et de vos clubs respectifs ne s'en retrouvera que renforcée au sein de notre société.

Nous comptons dès lors sur la responsabilité et le sens civique de chacun d'entre vous dans cette période éprouvante pour tous. Ce n'est que si nous sommes tous unis, solidaires et déterminés que nous pourrons vaincre cette pandémie au plus vite.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre attention et compréhension, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.



Vincent Bosson  
Lieutenant de Préfet